

## **« Luttons contre le brûlage des déchets à l'air libre » : S3PI HCD - Jeumont - 5 mai 2022**

**Claudie Dryjanski – Référente territoriale**

# Brûlage à l'air libre des déchets verts : de quoi parle t'on ?

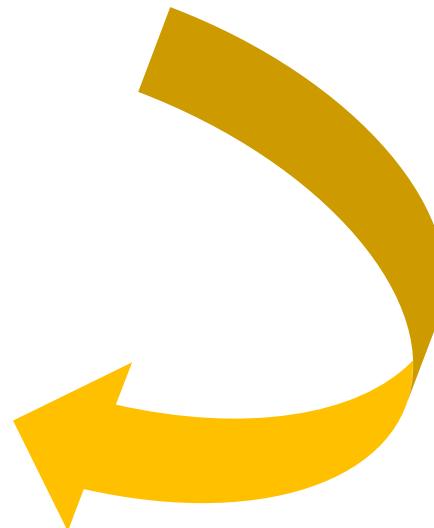


## LES POLLUANTS ET LEURS IMPACTS

*On estime que l'entretien du jardin génère  
160 kilos de déchets verts par personne et par an*



Source : S3PI HCD



# Brûlage à l'air libre des déchets verts : quels risques ?

Source : S3PI HCD



**Une activité émettrice de polluants atmosphériques et dangereuse pour la santé :**

- elle contribue significativement à la dégradation de la qualité de l'air.
- elle nuit à l'environnement et à la santé

**Autres risques :**

- Sécurité : « à l'air libre » : en proximité du foyer : risques de brûlure, d'intoxication, d'incendie,
- Troubles de voisinage, nuisances causées à des tiers : le brûlage des déchets verts produit des odeurs et des fumées, à l'origine de troubles de voisinages.

# Brûlage à l'air libre des déchets verts : émission de polluants

**Mélange de composés polluants formé lors de la combustion.**

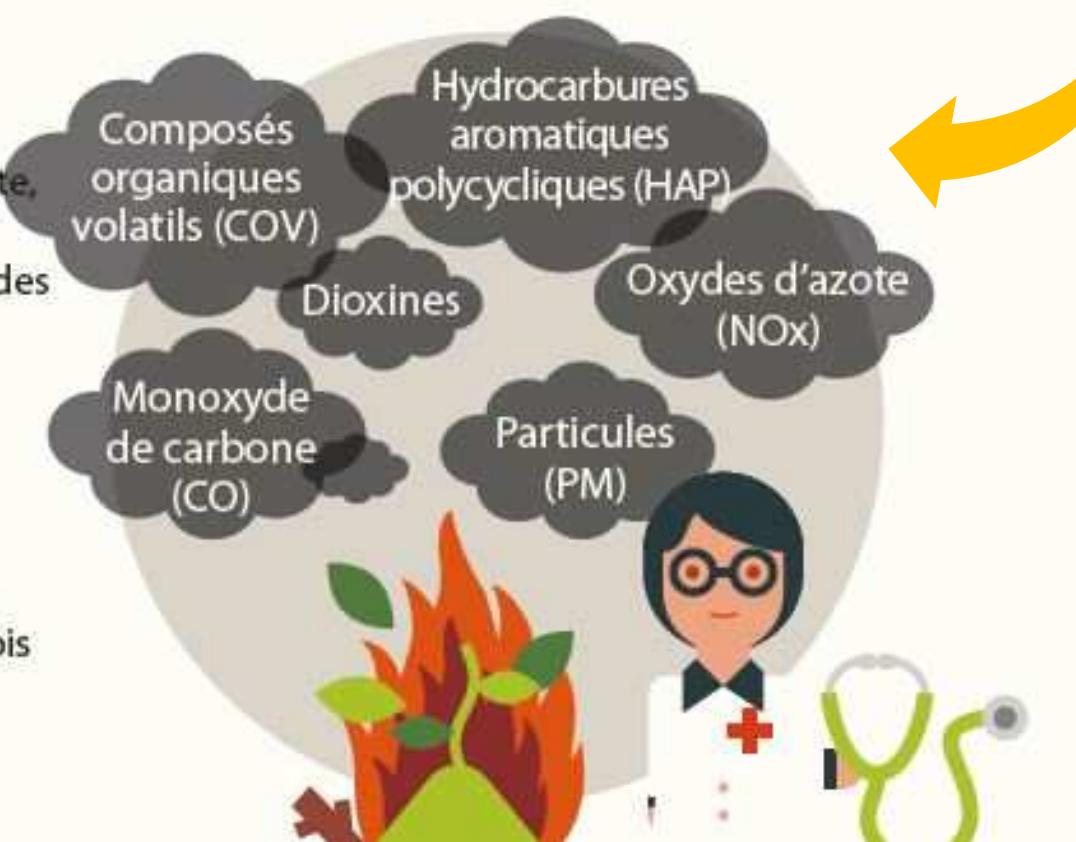
**Effets néfastes sur la santé de ces polluants connus et documentés :**  
polluants réglementés.

**Quantité importante de particules fines produite : polluant à enjeu régional sanitaire et environnemental** : 95% de nos épisodes de pollution.

- **Les polluants émis dans l'air lors d'un brûlage à l'air libre peuvent nuire à la santé.**

En effet, cette combustion est peu performante, particulièrement quand les végétaux brûlés sont humides, et dégage des substances polluantes, toxiques pour l'homme et l'environnement.

- **La toxicité des substances** émises dans l'air peut encore être accrue en cas de mélange des déchets verts avec d'autres déchets de jardin (plastiques, bois traités).



# Chiffres clés – brûlage des déchets verts

Brûler **50 kg** de végétaux émet autant de particules que :



**12 mois** de chauffage  
d'un pavillon avec  
une chaudière  
**au fioul** performante

**3 semaines**

de chauffage  
d'un pavillon avec  
une chaudière  
**au bois** performante



**13 000 km**  
parcourus par une  
voiture **diesel récente**

**14 000 km**  
parcourus par  
une voiture  
**essence récente**



Source: ATMO AURA 2017

# Brûlage des déchets verts : des alternatives existent !

D'autres solutions existent :

- compostage des déchets verts
- broyage et paillage
- apport en déchetterie/collecte



# Brûlage des déchets verts : des actions à mettre en œuvre



**Informer les citoyens : l'interdiction est peu connue.**

**Avant toute démarche (de police) une information régulière dans la commune serait utile :**



**- article dans le bulletin municipal/intercommunal** : article à insérer périodiquement dans le bulletin municipal



**- message de rappel sur panneaux municipaux/réseaux sociaux/site internet** : ressource : infographies disponibles



**- affichage dans les lieux publics municipaux**



**EXEMPLE D'ARTICLE À INSÉRER DANS LE BULLETIN MUNICIPAL**

**Ne brûlez pas vos déchets verts !**

Le brûlage des déchets verts nuit à la qualité de l'air et à la santé et peut être à l'origine de troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée. Pour ces raisons, il est interdit de brûler les déchets verts.

**DES SOLUTIONS EXISTENT**

- le compostage, le paillage ou la collecte en déchèterie...
- Le brûlage de 50 kg de déchets verts émet autant de particules que :

**13 000 km parcourus par une voiture diesel récente**

**14 000 km parcourus par une voiture essence récente**

**1800 km parcourus par une voiture diesel ancienne**

**12 mois de chauffage** d'une maison équipée d'une chaudière fioul performante

**3 semaines de chauffage** d'une maison équipée d'une chaudière au bois performante

Source : Atmo Auvergne-Rhône-Alpes 2017

**Le saviez-vous ?**

**Qualité de l'air**

**Brûler 50 kg de déchets verts émet autant de poussières que 14 000 km parcourus en voiture.**

Source : ADEME (Agence de l'environnement et de la biodiversité)

Atmo Auvergne-Rhône-Alpes

# Merci de votre attention... Et pour nous contacter :

- 
- # [c.dryjanski@atmo-hdf.fr](mailto:c.dryjanski@atmo-hdf.fr)
  - # [contact@atmo-hdf.fr](mailto:contact@atmo-hdf.fr)

